PorcSALUBRITÉ|PorcBIEN-ÊTRE MANUEL DE L'ÉLEVEUR 2023





FÉVRIER 2023

Le Manuel de l'éleveur de PorcSALUBRITÉ|PorcBIEN-ÊTRE (PS|PBE) a été mis à jour. Vous trouverez ci-dessous une liste des modifications apportées à la version 2023.

#	Brève description des modifications	Section(s) du manuel de l'éleveur			
1	INTRODUCTION				
	Les définitions de la surveillance, de l'écart et de la vérification ont été mises à jour.	Introduction 6.1, 6.2, 6.3			
2	EXIGENCES ET QUESTIONS D'AUDIT	Module	Exigence	Question	
	Exigences et questions d'audit qui ont été ajoutées.	1.1	Ex. 8	Q1.1.8	
		3.5	Ex. 3	Q3.5.3	
		4.3	Ex. 1e	Q4.3.1e	
	Exigences et questions d'audit qui ont été ajoutées.	5.1	Ex. 4	Q5.1.4	
		6.1	Ex. 1d	Q6.1.1	
		6.2	Ex. 1, 2a, 2b		
			Ex. 1a		
	Les exigences identifiées par une étoile sont liées aux points de contrôle critiques.	3.2	Ex. 1 - 6		
		5.1	Ex. 3, 4, 5, 6		
		5.2	Ex. 1, 2, 3		
	Ces exigences/questions d'audit ont été supprimées.	5.1	Ex. 2c, 2d, 2e		
		10.3	Ex. 2		

3	MESURES DE DÉVIATION					
	De nouvelles mesures d'écart ont été ajoutées à chaque section et aux POS pour chaque bonne pratique de production.	Modules 1 - 6				
		POS 2.2.1 et 2.2.2				
		POS 6.1.1 et 6.1.2				
		Module 7.6 - 7.9				
4	NIVEAUX DE CONFORMITÉ					
	Les exigences identifiées par une étoile sont désormais liées aux points de contrôle critiques (PCC) et disposent d'un nouveau calendrier pour les cas de non-conformité mineure et majeure.	3.2, 5.1, 5.2				
9	REGISTRES OBLIGATOIRES					
	Le Registre de surveillance a été ajouté	Registre R-4				
	Le Manifeste porcin a été mis à jour	Registre R-G				

MODULES, POS ET REGISTRES DU MANUEL DE L'ÉLEVEUR À METTRE À JOUR

- Introduction
- Éléments obligatoires des programmes

Sections	Sections			POS	
1.1	4.2 - 2 pages	7.1	2.2.1	5.4	R-4
2.1	4.3	7.3	2.2.2	6.1.1	R-B
2.2 - 2 pages	4.4	7.5	4.2	6.1.2	R-G
2.3	4.5 - 2 pages	7.6 - 2 pages	4.4	7.6	R-N
3.1	5.1	7.8 - 2 pages	4.5	7.8	R-T
3.2	5.2	7.9	5.2	7.10	R-X
3.3	5.3	9.2	5.3	9.2	R-Y
3.4	5.4 - 2 pages	10.2 - 2 pages			
3.5	6.1 - 2 pages	10.3			
4.1	6.2				
	6.3				